

Bonjour,
Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR situé sur la commune de AURILLAC.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Yaourt aromatisé (Bonjour, Nous recherchons DES YAOURTS AROMATISES SANS MORCEAUX LAIT DE VACHE UNIQUEMENT. Merci de préciser les conditionnements possibles, les labels, certification, démarche, dénomination reconnus par l'Etat du produit.) (réponse le 29/05/2022 au plus tard) – Quantité : 3 000Unité(s) - 1 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : non précisé

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Les livraisons sont possibles entre 6h00 et 11h00.

IMPORTANT: Pour les produits frais (fromages, laitages, viandes), les livraisons DOIVENT être faites par véhicule réfrigéré, avec contrôle de la température à réception (+3°/- 18°C surgelé) et contrôle de la température du véhicule. Merci de votre compréhension.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 01/07/2022 au 31/12/2022

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 65%
- Qualité du produit (Label, certification, démarche, dénomination reconnus par l'Etat) – 20%
- Service proposé (Conditionnement grammage) – 15%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR
- Valérie VEYRIERES
- Avenue de la REPUBLIQUE
- 15000 AURILLAC
- Responsable des achats : JEROME BRUEL
- Téléphone : 04 71 46 56 56
- Courriel : sec.cuisines@ch-aurillac.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :
Clermont-Ferrand